

# ASSOCIATION "LES AMIS DU CAGNARD"



« Aider, soutenir et assister les permanents d'une demeure de type familial connue sous le nom du Cagnard, dans le fonctionnement et la gestion pour un accueil large de la personne permettant, dans le respect et la rencontre, des chemins d'humanité et d'intériorité possibles. »

Article 3

*"L'association « les Amis du Cagnard » a besoin de vous pour poursuivre son œuvre d'accueil et d'écoute.  
Aussi,  
si vous souhaitez rejoindre la famille des « Amis du Cagnard », nous vous proposons de devenir membre actif  
ou  
membre bienfaiteur de l'Association.  
D'avance merci"*

La Présidente : *Monique Lips*

Votre chèque peut être libellé à l'ordre de « Les Amis du Cagnard ». Cependant, si vous le souhaitez, vous pouvez le libeller à l'ordre de « Fondation de Mazenod ». La fondation vous enverra un reçu pour déduction d'impôts et versera la totalité de vos dons à l'association.

Dans tous les cas, retourner votre chèque à :  
Association « les Amis du Cagnard »  
route du Cagnard  
13100 Le Tholonet

Je désire adhérer à l'association « les Amis du Cagnard » en tant que :

- Membre actif pour l'année 2018.

Je souhaite ainsi participer selon mes possibilités aux activités du Cagnard, à la recherche de biens matériels et financiers pour aider au fonctionnement du lieu.

Ci-joint un chèque de : 20,00 euros par personne, 35,00 euros par couple, 10,00 par étudiant et chômeur.

- Membre bienfaiteur pour l'année 2018.

Ainsi, je participe financièrement aux activités du Cagnard. Ci-joint un chèque de 40,00 euros, 50,00 euros, plus....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adresse email :

Téléphone :

Membre : actif  bienfaiteur